

Exposition les 27 et 28 janvier 2024
au Belvédère de Serres-Castet - de 10h à 12h et de 14h à 18h30

Vous habitez notre village et, quel que soit votre talent, vous aimeriez le faire partager et venir rencontrer d'autres passionnés comme vous (bijoux, cartonnage, art textile, photographie, mosaïques, sculpture, maquettes, peinture, modelage, collage, etc...)

La Commune de Serres-Castet et le centre social Alexis Peyret organisent une exposition, exclusivement réservée aux créateurs de notre Commune, dans la salle du Belvédère les **samedi 27 et dimanche 28 janvier 2024**.

Règlement

- ❖ Le salon est ouvert à tout créateur majeur **résidant à Serres-Castet** et aux associations locales
- ❖ Les inscriptions devront parvenir en mairie au plus tard le **vendredi 12 janvier 2024**
- ❖ La vente des œuvres exposées ne sera pas autorisée pendant la durée du salon
- ❖ Le nombre d'œuvres exposées n'est limité que par l'espace attribué à chaque exposant
- ❖ Pour présenter ses œuvres, chaque exposant aura le choix entre :
 - 2 tables de 150 cm x 70 cm et une grille d'exposition recto/verso
 - ou**
 - 1 table de 150 cm x 70 cm et 2 grilles d'exposition recto/verso
 - ou**
 - un emplacement vide de **9 m² maximum**
- ❖ La promotion de l'évènement sera assurée par les organisateurs (journal municipal, sites Internet et page Facebook de la Commune et du Centre Alexis Peyret, panneaux électroniques, presse locale)
- ❖ Les organisateurs se réservent le droit de refuser les œuvres pouvant froisser la sensibilité des visiteurs
- ❖ le vernissage de l'exposition sera assuré par les organisateurs
- ❖ La Commune possède un contrat d'assurance responsabilité civile pour la salle
- ❖ Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol pendant les heures d'ouverture au public de l'exposition
- ❖ Chaque exposant devra s'engager à :
 - ✓ assurer la mise en place de son exposition, **le vendredi 26 janvier 2024**,
 - ✓ assurer les permanences sur son stand durant les heures d'ouverture de l'exposition au public,
 - ✓ autoriser la diffusion des photographies qui seront réalisées durant l'exposition,
 - ✓ respecter l'emplacement attribué.

Tournez SVP

Créateurs Serrois

*Lancez-vous et venez partager vos talents artistiques
avec les autres Serrois.*

Points importants à retenir

- ✚ **Inscription** : au plus tard le **vendredi 12 janvier 2024**
- ✚ **La mise en place de l'exposition** sera effectuée, avec les exposants, le **vendredi 26 janvier 2024** de 10h à 12h et de 14h à 17h.
- ✚ **Le vernissage** aura lieu le **samedi 27 janvier 2024 à 17h**
- ✚ **La reprise** des œuvres s'effectuera le **dimanche 28 janvier 2024** à partir de 18h
- ✚ **Pour toute information complémentaire** :
Mairie de Serres-Castet : 05.59.33.90.08
Jocelyne ROBESSON : 06.81.40.27.81
Pierrette CIUPA : 06.71.13.76.95